



## Assurance mondial assistance et annulation de billets

Par **iisabelle**, le **03/07/2009** à **13:34**

Bonjour,

Je viens vers vous car j'avais pris un billet d'avion via une agence de tourisme pour mon mari (la fête des pères :-)) et l'assurance annulation mondial assistance pour le cas où... Or, entre l'achat du billet et le départ théorique de mon mari, nous avons appris qu'il avait un cancer.

Pour le remboursement, mondial assistance nous demande :

- tous les arrêts de travail initiaux et de prolongations
- toutes les ordonnances, etc...
- ainsi que tous les résultats d'analyses, d'examens, etc...

Je trouve cela un peu excessif, et me demande s'ils ont le droit de me réclamer tout cela, sachant que n'importe qui va ouvrir le courrier, (si je l'envoie).

Est ce que dans le cas présent un certificat médical avec les dates de la biopsie, du rendez-vous où nous avons appris la mauvaise nouvelle signé du médecin ne suffit pas ?

Qu'en ai-t'il de notre droit au secret médical ?

En vous remerciant par avance de vos réponses, je vous souhaite une bonne journée.  
iisabelle

Par **jeetendra**, le **03/07/2009** à **18:28**

bonjour, en effet tout ce qui est réclamé est [fluo]excessif[/fluo], le certificat médical suffit

largement, il fait foi, contactez Médiation assurance à Paris, expliquez leur ce qui vous arrive, ils vous aideront, cordialement

Médiation Assurance 1 rue Jules  
lefebvre - 75424 PARIS cedex 9 - Tél. 01 53 21 50 36 ...

Par **iisabelle**, le **04/07/2009** à **11:21**

Bonjour Jeetendra,  
Je vous remercie beaucoup, bonne continuation  
iisabelle

Par **beauvoir**, le **12/05/2013** à **09:30**

**bonjour**

j'ai moi même été confronté au non respect du secret médical suite à une annulation d'un voyage pour raison de santé  
le questionnaire médical de 3 pages bafoue le secret médical puisqu'il peut être lu par toute personne ouvrant le dossier  
j'ai écrit à mondial assistance puisque mes mails étaient restés sans réponse  
on m'a indiqué que j'avais la possibilité d'envoyer mon dossier sous pli fermé et que c'était indiqué ce qui est faux  
d'autre part le sinistre étant réglé j'ai demandé de détruire ce dossier :refus total.....  
Je ne vais donc plus m'adresser à cette société j'ai modifié ma carte bleue visa pour être assuré en cas d'annulation ou de rapatriement c'est le GAN qui prendra le relais